

Analyse De La Discipline Pédagogique À L'institut Supérieur Des Techniques Médicales De Lubumbashi

Kabwe M.P¹, Kalam K.F², Mutelo K.C¹, Kamwanya Mp.A³, Ngalula K.C⁴, Samba K.C.¹ Ilunga TD⁵, Kona M.A⁵, Musangu S.M¹, Kaswala Ny.C¹., Malonga K.F⁶, Lubuya N.O⁶, Kakoma Skz Jb⁶

Institut Supérieur Des Techniques Médicales De Lubumbashi, République Démocratique Du Congo ;

Institut Supérieur De Statistique, République Démocratique Du Congo ;

Institut Supérieur Des Techniques Médicales De Kalemie, République Démocratique Du Congo ;

Institut Supérieur Des Techniques Médicales De Likasi, République Démocratique Du Congo ;

Ecole De Santé Publique De L'université De Mwene Ditu, ; Rd Congo;

Ecole De Santé Publique De L'université De Lubumbashi, République Démocratique Du Congo.

Résumé

Contexte

Il est d'impérieuse nécessité, que chaque institution de manière générale et en particulier l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Lubumbashi dispose en son sein un règlement disciplinaire pour garantir le maintien de la quiétude dans l'environnement étudiant. À cet effet, cette disposition pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs éducationnels et favoriser au sein du processus d'enseignement-apprentissage un développement harmonieux des compétences chez les étudiants.

L'absence d'un règlement disciplinaire au sein d'un établissement d'enseignement constitue un vice grave pour l'accompagnement des étudiants et leur redressement en cas de dérapage.

Le but de cette étude a été d'analyser la discipline liée au comportement des étudiants face au processus d'enseignement-apprentissage.

Méthode

Notre étude est quantitative descriptive à visé prospective.

La récolte des données s'est étendue sur une période allant du 13 Janvier au 11 mars 2024.

L'étude s'est déroulée à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut Katanga en RD. Congo précisément à l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Lubumbashi.

La population à l'étude était constituée de tous les acteurs intervenants dans la discipline pédagogique entre autres : les étudiants de Bac1 Soins-Généraux, les enseignants et les administrateurs de l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Lubumbashi (ISTM/Lubumbashi).

Conclusions

Nos résultats affirment de l'absence quasi-totale du règlement disciplinaire à l'ISTM/L'shi. ;

la gestion de l'indiscipline reste encore un défi majeur à relever.

À cela s'ajoute l'absence du comité d'accueil des étudiants ainsi que l'absence du comité d'encadrement.

La gestion des contrevenants se fait de manière arbitraire par les administrateurs.

Mots Clés : discipline, pédagogique, étudiants, enseignants, administrateur, l'Institut, Supérieur, Techniques, Médicale, Lubumbashi

Date of submission: 24-04-2024

Date of acceptance: 04-05-2024

I. Introduction

La discipline liée au comportement des étudiants pendant le processus d'enseignement-apprentissage constitue la pierre angulaire pour la réussite des objectifs éducationnels en vue du développement des compétences attendues.

Selon Bodo S., Nsengeyumva A., Wakhaya Sichangi et al., la discipline est un acte volontaire, ayant pour but de réguler les attitudes. Elle implique une détermination d'adhérer rigoureusement aux normes et principes de valeurs culturelles. Dans cette optique, la personne aura la capacité de veiller sur lui-même ainsi que sur les autres en affichant un comportement acceptable. (1)

À ce jour, la gestion efficace des comportements des étudiants représente un défi important à relever pour un enseignement de qualité, étant donné que, l'attitude d'une bonne conduite des étudiants pendant l'enseignement favoriserait une bonne acquisition des connaissances. (2)

Le but poursuivi dans cette étude a été d'analyser la discipline liée au comportement des étudiants face au processus d'enseignement- apprentissage.

À cet effet, nous nous sommes assignés les objectifs ci-après :

- Déterminer le comportement affiché par les étudiants et leur perception au regard de la discipline pédagogique lors du processus d'enseignement-apprentissage ;
- Sondes l'opinion des enseignants sur le comportement des étudiants face à la discipline pédagogique et les moyens utilisés pour sanctionner les étudiants perturbateurs de la quiétude dans l'auditoire ;
- Déterminer les différentes fonctions des administrateurs ainsi que les méthodes utilisées pour redresser les étudiants perturbateurs de la quiétude ;
- Déterminer les forces, les faiblesses et les menaces existantes.

II. Matériel Et Méthode

Type d'étude

Notre étude est quantitative descriptive à visé prospective

Milieu et cadre d'étude

L'étude s'est déroulée à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut Katanga précisément à l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Lubumbashi (ISTM/L'SHI), sur une période allant du 13 Janvier au 11 mars 2024.

Population d'étude

La population était constituée de tous les acteurs intervenants dans la discipline pédagogique entre autres : les étudiants de Bac1 Soins-Généraux, les enseignants et les administrateurs de l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Lubumbashi (ISTM/Lubumbashi).

Echantillon

Pour une bonne représentativité des différents acteurs intervenant dans la discipline pédagogique, la technique d'échantillonnage en strate nous a permis d'obtenir un échantillon dont la taille s'élève à de 90 sujets à savoir : 56 étudiants de premier bachelier, 28 enseignants dont 12 Assistants, 9 chefs de Travaux et 7 professeurs. Six (6) administrateurs de l'Institut Supérieur des Techniques Médicales de Lubumbashi ont également fait partie de notre étude.

Le choix des étudiants du premier bachelier se justifie par le fait qu'ils sont à la porte d'entrée dans le système éducatif universitaire, et sont censés avoir à leur possession tous les outils disciplinaires devant orienter leur comportement pendant les séances d'enseignement-apprentissage.

collecte des données

Les données de cette étude ont été récoltées à l'aide d'un questionnaire adressé à chaque strate. Nous avons par ailleurs recouru à l'entretien semi directif pour échanger avec les étudiants, les enseignants et les administrateurs afin de recueillir les informations supplémentaires devant étayer notre discussion sur le phénomène étudié.

Analyse de données

Après la récolte des données, celles-ci ont été dépouillées avec le logiciel Epi info 7.2.2.6 et analysées à l'aide du logiciel IBM* SPSS.26. Les résultats sont présentés sous-forme de tableaux de fréquences et de proportions.

Considération éthique

Les participants à l'enquête ont adhéré en émettant leur consentement libre et éclairé par écrit, après qu'ils aient reçu toute information nécessaire sur l'objet de l'étude et les garanties d'usage avant de répondre aux questions. Les principes d'anonymat et de confidentialité ont été respectés de telle sorte, qu'il n'est pas possible d'établir un lien entre les données reçues et les noms des participants

III. Résultats

Résultats Relatifs Aux Etudiants

Tableau I : Répartitions des étudiants selon leurs opinions sur la discipline pédagogique

1. Répartition par sexe (N= 56)		
Masculin	18	32,1
Féminin	38	67,9
2. Répartition selon l'information sur l'existence du règlement disciplinaire (N=56)		
Oui	1	7,8

Non	55	92,2
3. Manipulation du téléphone dans l'auditoire pendant l'enseignement-apprentissage (N=56)		
Oui	41	73,2
Non	15	26,8
4. Satisfaction des enquêtés selon la planification des Activités d'enseignement-Apprentissage (N=56)		
Satisfait	17	30,4
Non satisfait	39	69,6
Avoir connaissance de l'existence d'un comité de discipline à l'ISTM/L'shi (N=56)		
Oui	1	7,8
Non	55	92,2
Répartition des enquêtés selon leur jugement sur la qualité de la surveillance des épreuves (N=56)		
Bonne	9	16,1
Mauvaise	47	83,9
Répartition des enquêtés selon la satisfaction du traitement des infractions disciplinaires commises par les étudiants		
Satisfait	7	12,5
Non satisfait	49	87,5

Ce tableau nous donne plusieurs informations sur le comportement des étudiants pendant l'enseignement-apprentissage, leur connaissance de l'existence d'un comité de discipline et leur appréciation des mesures disciplinaires prises à l'égard des contrevenants à la discipline de l'ISTM/L'shi. , l'échantillon est composé à 62,2% par des étudiants et 33,1 % par des enseignants. Une minorité d'étudiants, soit 7,8% affirme avoir l'information sur l'existence du règlement disciplinaire à l'ISTM/L'shi ; plus de 92% d'étudiants ignorent l'existence d'un comité de discipline à l'ISTM/L'shi.

73,2% manipulent les téléphone pendant le processus d'enseignement-apprentissage ; 69,6% sont insatisfaits de la manière dont se fait la planification des activités d'enseignement-Apprentissage ;16,1% affirment que la qualité de la surveillance des examens est bonne alors que 83,9% la trouvent mauvaise.

En demandant aux étudiants leurs points de vue sur les mesures de rétorsion à l'endroit de contrevenants aux mesures disciplinaires, 12,5% seulement des étudiants estiment que les mesures de rétorsion sont justes et correspondent aux actes posés.

Résultats Concernant Les Enseignants

Le groupe « Enseignants » composé de 28 personnes est réparti en trois catégories, correspondant aux grades statutaires des enseignants de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en R.D Congo, soit 12 Assistants, 9 Chefs des travaux et 7 Professeurs.

À la question sur la connaissance de l'existence d'un règlement disciplinaire à l'ISTM/L'shi, 100% des enseignants affirment de la non existence du règlement disciplinaire au sein de l'Institution. Les autres résultats repris dans le tableau II ci-dessous, donnent l'appréciation des enseignants au regard du comportement des étudiants pendant les enseignements, les mesures disciplinaires qu'ils appliquent pour ramener l'ordre dans la salle et leur appréciation de la planification des activités d'enseignement- Apprentissage.

Tableau II : Répartitions du corps Enseignant selon leurs opinions sur les comportements des étudiants face à la discipline pédagogique

Catégorie du corps Enseignant	Assistant (N=12)	Chef de Travaux (N= 9)	Professeur (N=7)
Comportement des étudiants			
comportements des étudiants pendant les enseignements			
comportements	Effectif (%)	Effectif (%)	Effectif (%)
Sifflements pendant les enseignements	7 (58,3%)	1(11,1%)	2(28,6%)
Hurllements	3(25%)	3(33,3%)	1(14,3%)
Bourdonnements	5(41,7%)	3(33,3%)	1(14,3%)
Vas et viens	4(33,3%)	2(22,2)	2(28,6%)
Le retard à répétition	5(41,7%)	2(22,2)	5(71,4%)
Absences exagérées	3(25%)	3(33,3%)	3(42,9%)
Manipulation de téléphone pendant le cours	7 (58,3%)	3(33,3%)	2(28,6%)
Répondre tous à la fois à une question de l'enseignant	8(66,7%)	7(77,8%)	4(57,1%)
Gestion de la discipline par les enseignants pendant les cours			
Gestion de la discipline	Effectif	Pourcentage	
Avertissement sévère	3(25%)	5(55,6%)	1(14,3%)
Déplacer l'étudiant sur un autre banc	5(41,7%)	2(22,2%)	2(28,6%)

chasser l'étudiant de l'auditoire	9(75%)	7(77,8%)	1(14,3%)
demander à l'étudiant de suivre le cours en position debout	5(41,7%)	3(33,3%)	0(0%)
posez des questions à ceux qui sont attentifs, celui qui donne une bonne réponse, aura une cote qui le dispensera d'une épreuve prochaine	0(0%)	0(0%)	4(57,1%)
jugement face à la planification des activités d'enseignement- Apprentissage N=28			
Bonne	3(10,7%)		

Le tableau montre qu'à chaque fois que l'enseignant pose une question dans la salle, les étudiants répondent tous au même moment. Soit 66,7% affirmés par la catégorie des Assistants, 77,8% affirmés par les Chefs de Travaux et 57,1% par les professeurs.

Le sifflement des étudiants et la manipulation de téléphone pendant le cours constituent un autre vice au maintien de la discipline pédagogique, observé à 58,3% par la catégorie des Assistants, alors que les chefs de Travaux signalent le bourdonnement, les absences exagérées des étudiants au cours et la manipulation de téléphone pendant le cours, soit 33,3% dans chaque cas.

Les professeurs quant à eux dénoncent le retard à répétition (71,4%) suivi des absences exagérées (42,9%).

S'agissant des moyens de sanction aux comportements perturbateurs, les Assistants chassent les étudiants de l'auditoire dans 75% de cas, les chefs de Travaux font de mêmes dans 77,8 % tandis que les professeurs, procèdent par un jeu des questions réponses aux étudiants attentifs, et récompensent les bonnes réponses en accordant une note ou une dispense à une épreuve. Cela est affirmé à 57,1%.

Par ailleurs, 89,3% des enseignants estiment que la planification des activités d'enseignement-Apprentissage n'est pas bonne.

Résultats Concernant Les Administrateurs

Six administrateurs constituant l'échantillon retenus estiment dans l'ensemble (100%) ne plus connaître l'existence du Règlement disciplinaire à l'ISTM/L'shi.

Tableau III. Opinions des administrateurs sur la discipline

Répartition des enquêtés selon la connaissance de leurs responsabilités en matière de discipline (N=6)		
Responsabilités	Effectif	Pourcentage
Maintenir un environnement discipliné	4	66,67
Surveillances des épreuves	5	83,33
Mise en place des règles des disciplines	2	33,33
Application de règle disciplinaire en cas d'infraction	1	16,67
Planification des activités d'enseignements	3	50,00
les méthodes utilisées pour redresser les étudiants perturbateurs de l'ordre		
Méthodes	Effectif	Pourcentage
Reproche	2	33,33
Demande de rame des papiers duplicateurs	5	83,33
Exclure l'étudiant à la séance du cours	4	66,67
Transférer le cas de l'étudiant à la hiérarchie	1	16,67
convocation des parents	3	50,00
la force de l'institution pour assurer la discipline pédagogique		
les forces	Effectif	Pourcentage
Présence des autorités du décanat	1	16,67
Présence du corps enseignant compétent	2	33,33
Présence des représentants des étudiants	1	16,67
Présence de membre de sécurité des étudiants	4	66,67
les faiblesses liées à l'établissement de la discipline		
les faiblesses	Effectif	Pourcentage
Absence d'un règlement disciplinaire	5	83,33
Absence d'un comité d'encadrement des étudiants	4	66,67
Absence d'un comité d'accueil	4	66,67
Difficulté d'intégration des néophytes dans le corps enseignant	3	50,00
Auditoires insuffisants	2	33,33
les menaces auxquels fait face l'institution en matière de la discipline		
les menaces	Effectif	Pourcentage
Rébellion des étudiants	3	50,00
Menace de destruction méchante	5	83,33
Agression des enseignants	4	66,67
l'opportunité qu'offre l'institution en matière de la discipline		
Les opportunités	Effectif	Pourcentage
Environnement d'apprentissage calme	3	50,00

Corps professoral compétent et qualifié	2	33,33
Un bon cadre de développement de compétences	1	16,67

Au regard de ce tableau, il se dégage que la surveillance des épreuves figure au premier rang comme responsabilité des administrateurs soit 83,33%, suivi du maintien d'un environnement discipliné à 66,67%.

S'agissant des moyens de rétorsion aux étudiants perturbateurs de la quiétude pendant le processus d'enseignement- apprentissage, les administrateurs recourent plus à la demande des rames de papiers duplicateurs pour le sanctionner, cela est affirmé à 83,33%. La présence des membres de sécurité des étudiants est évoquée à 66,67% comme l'une des forces pour maintenir la discipline pédagogique dans l'institution, suivi de la présence du corps enseignant à 33,33%.

Il ressort aussi de ce tableau que la plus grande faiblesse dans la mise en place de la discipline demeure l'absence d'un règlement disciplinaire qui est affirmée à 83,33%, suivi de l'absence d'un comité d'encadrement et de l'absence d'un comité d'accueil soit 66,67% dans chaque cas.

La menace de destruction méchante par les étudiants est signalée à 83,33%, elle est suivie de l'agression des enseignants par les étudiants à 66,67%. L'environnement d'apprentissage calme constitue une grande opportunité pour les étudiants (50%), suivi de la présence d'un corps professoral compétent et qualifié soit 33,33% d'opinions.

IV. Discussions

Le chapitre des discussions présente trois volets :

Volet Étudiants

Au regard de nos résultats, il se dégage que une minorité d'étudiants soit (7,8%) ont affirmé avoir l'information sur l'existence du règlement disciplinaire ; les résultats montrent par ailleurs que 73,2% des enquêtés reconnaissent qu'ils manipulent leur téléphone, dans l'indifférence sans respect envers l'enseignant et cela pendant que se déroule les enseignement-apprentissages ; 69,6% sont insatisfaits de la manière dont se fait la planification des activités d'enseignement-Apprentissage ; 16,1% affirment que la qualité de la surveillance des examens est bonne alors que 83,9% la trouvent mauvaise.

S'agissant des mesures de rétorsions à l'endroit des contrevenants, 12,5% seulement des étudiants estiment que les mesures de rétorsion sont justes et correspondent aux actes posés;

Le processus enseignement- apprentissage étant un contrat pédagogique ; l'étudiant dès son arrivée à l'institution devrait avoir le droit d'être informé sur les règles de bonne conduite ; à ce titre, nous partageons le même avis que Marie Michelle et al., (2006) qui affirment que, le contrat pédagogique se caractérise par l'ensemble d'attitudes de l'enseignant qui sont attendus les étudiants et réciproquement, c'est donc un système d'obligations utilisé inversement de manière implicite, qui donne des orientations sur le rôle que chaque partenaire devra observé au cours du processus enseignement-apprentissage.

Dès le premier contact dans le cadre du contrat pédagogique; l'enseignant est appelé à poser de bases avec l'apprenant sur la mise en place des règles générales de travail en donnant à ses étudiants des informations spécifiques. (3)

Il ressort clairement qu'à l'ISTM/L'shi, il n'existe ni comité d'accueil ni comité d'encadrement des étudiants, moins encore le règlement disciplinaire. Ceux qui affirment de l'existence du comité d'accueil, confondent tout simplement le rôle joué par le département (les administrateurs).

Selon Gabriel Lecompte (2024), la satisfaction exerce une influence positive sur les élèves. Elle est un bon prédicteur de la motivation à apprendre. À cet effet, elle constitue un moyen qui suscite le sentiment d'efficacité personnel, mais aussi de favoriser la performance scolaire. (4) Le taux de satisfaction des étudiants dans notre étude est faible, ce qui pourra être à la base des comportement perturbateur à l'occurrence le sifflement comme les bourdonnement des étudiants. Nous joignons nos réflexions à celles de Belmihoub Soltana , (2023) a déclaré que « les besoins et les intérêts des apprenants doivent être pris en compte pour les aider à développer leurs compétences ». (5) Si les intérêts des étudiants sont bafoués ; ces derniers ne seront pas motivés à s'investir pour participer à leur apprentissage et se livreront à des distractions. Voilà pour quoi la présence du comité d'encadrement et d'accueil des étudiants est très nécessaire pour jauger les aspirations des étudiants et en tenir compte.

Volet Enseignants

Nos résultats ont affirmé que 100% du personnel enseignant ne sont pas au courant de l' existence du règlement disciplinaire au sein de l'Institution ; parmi le comportement perturbateur de la quiétude au cours du processus enseignement-apprentissage, le sifflement des étudiants ainsi que la manipulation de téléphone pendant le cours constituent un autre vice observé par rapport au maintien de la discipline pédagogique et cela s'élève à 58,3% pour chaque cas dans la catégorie des Assistants alors que les chefs de Travaux se plaignent des

bourdonnements, des absences exagérées des étudiants aux enseignements et de la manipulation de téléphone pendant le cours soit 33,3% dans chaque cas.

Les professeurs quant à eux dénoncent le retard à répétition qui s'élève à 71,4% suivi des absences exagérées à 42,9%.

S'agissant des moyens de rétorsion à ces comportements perturbateurs, les Assistants chassent les étudiants de l'auditoire soit 75%, les chefs de Travaux font de même à 77,8 % tandis que les professeurs procèdent par un jeu des questions-réponses aux étudiants attentifs; ceux qui donnent de bonnes réponses obtiennent des notes qui les dispensent d'une épreuve prochaine. Cela s'élève à 57,1% ; soit ils le déplacent sur un autre banc (28,6%) ; par ailleurs, quand l'enseignant pose une question dans la salle, les étudiants répondent tous au même moment. Soit 66,7% affirmés par la catégorie des Assistants, 77,8% affirmés par les Chefs de Travaux et 57,1% par les professeurs.

la planification des activités d'enseignement-apprentissage est jugée bonne à 10,7% seulement .

La méconnaissance et l'absence totale d'un règlement disciplinaire dans un établissement d'enseignement pédagogique c'est un manque grave à l'éthique et aux bonnes mœurs.

Le règlement disciplinaire constitue un outil de gestion servant de garde-fou pour la gouvernance du comportement de l'étudiant et de l'enseignant.

Nous sommes d'accord lors que Langanay JY ; affirme que les établissements d'enseignements devraient avoir un règlement intérieur pour imposer la discipline entre les acteurs à savoir, les étudiants et les enseignants. (6)

Nos résultats ne corroborent pas l'opinion de (Perrone, 1982) ; qui propose, qu'en cas de chicotement par les étudiants, il faut rappeler le calme en fixant deux à trois fois le regard sur l'étudiant ; si cela persiste, convoquez-le au bureau pour le conseiller ou le réprimander. (7) Dans notre étude, les Assistants et les Chefs de Travaux ont chassé les étudiants pour le priver de suivre les enseignements tandis que les professeurs ont déplacé les étudiants pour le désolidariser des autres afin de casser l'effet d'entraînement. Ils ont par ailleurs favorisé l'apprentissage en accordant des notes aux étudiants attentifs et qui interagissent positivement en répondant aux questions posées par le professeur.

Belmihoub Soltana (2023) affirme que la gestion de l'auditoire peut être définie comme l'ensemble des stratégies et des décisions prises par un enseignant pour imposer un environnement d'apprentissage organisé et compatible à l'apprentissage. Cependant, il est difficile pour un enseignant de contrôler un auditoire et favoriser un cadre d'apprentissage positif pour tous les étudiants. (5) Notre opinion renforce celle de Belmihoub Soltana lorsqu'il dit que, la gestion de l'auditoire fait appel à de nombreux défis, tels que les écarts d'attitudes et de niveau d'apprentissage des apprenants, les distractions et les perturbations, ainsi que les besoins personnels des étudiants. Les enseignants peuvent établir des groupes de travail en classe, où les étudiants peuvent travailler ensemble pour prendre des décisions et résoudre des problèmes. Cette approche peut aider les étudiants à développer leurs compétences en matière de communication, de collaboration et de leadership, tout en les impliquant dans le processus décisionnel.

S'agissant de l'utilisation du téléphone par les étudiants pendant les heures d'apprentissage en classe ; c'est un comportement qui déconcentre à la fois l'étudiant et l'enseignant. Celestino et al. ; (2020) ont démontré dans leur étude que certains enseignants ne permettent pas aux étudiants d'utiliser leur téléphone cellulaire. (8)

Perrone, a regroupé les comportements perturbateurs des étudiants dans l'auditoire, en cinq catégories :

- l'agression physique ou verbale d'un étudiant à l'endroit de l'enseignant ou de ses collègues,
- la tricherie, le vol et le mensonge,
- le défi à l'autorité,
- les comportements négatifs (exclamations, déplacements dans la salle de classe, lancements d'objets, attitudes de clown, etc.)
- le refus de travailler. (7)

Mamdouh dawoud et al., (1986) ont trouvé dans leur étude des résultats ci-après :

- L'étudiant bavarde avec son collègue au cours de séance d'enseignement en classe soit (79,7%)
- Refuser d'obéir aux instructions de l'enseignant ou de l'enseignante. 18,6 %
- Siffler en travaillant. 3,4 %
- Utiliser un langage vulgaire (60,4%)
- arriver en retard au cours (59,4%)
- répondre tous à la fois quand l'enseignant s'adresse à un seul étudiant (54,2%)(9)

Notre étude a révélé également que les étudiants répondent tous au même moment à la question posée par l'enseignant,

À ce point de vue, les résultats de Mamdouh dawoud corroborent ceux trouvés par nous.

Nous partageons le même point de vue que Magni, Maude Capucine Ada (2021), lorsqu'il dit que l'enseignant doit avoir de l'autorité ; car celle-ci possède une influence considérable sur la façon d'agir. (10)

Le comportement indiscipliné des étudiants pourrait aussi dans une certaine mesure être attribué au manque d'autorité de l'enseignant. Cela se fait constater dans la catégorie des Assistants et Chefs de Travaux par des soufflements et bourdonnements, surtout lorsque ces derniers manquent de la maîtrise sur leur enseignement. Dans ce cas de figure, l'enseignant est appelé à être au contrôle de la situation et à imposer son charisme pour le maintien de la discipline pendant le processus d'enseignement-apprentissage dans l'auditoire.

Volet Administrateurs

À la lumière de nos résultats, il se dégage que la surveillance des épreuves figure au premier rang comme responsabilité des administrateurs soit 83,33%, suivi du maintien d'un environnement discipliné à 66,67% ; 100% des administrateurs affirment de la non existence du règlement disciplinaire.

Pour sanctionner le comportement perturbateur des étudiants, les administrateurs recourent plus à la demande des rames de papiers duplicateurs soit 83,33%.

L'absence d'un règlement disciplinaire fait que les administrateurs recourent à l'arbitraire pour sanctionner les contrevenant, ce qui n'est pas à encourager.

S'agissant des forces que l'institution dispose pour maintenir un environnement sécuritaire, nos résultats montrent la présence des membres de sécurité des étudiants à 66,67% suivi de la présence du corps enseignant à 33,33%.

Les membres de sécurité ne sont là que pour aider à calmer les échauffourées des étudiants et les amener au service de sécurité de l'institution et non pour accompagner les étudiants dans la façon de les aider à éviter les infractions.

Pour ce qui est des faiblesses ; la plus grande faiblesse dans la mise en place de la discipline demeure l'absence d'un règlement disciplinaire qui est affirmée à 83,33%, suivi de l'absence d'un comité d'encadrement et d'accueil soit 66,67%.

Par ailleurs, l'institution est exposée aux menaces de destruction méchante par les étudiants à 83,33%, suivi de l'agression des enseignants à 66,67%

L'étude de Dubois et al. ; (2015) ; a montré que les résultats des régressions multiples les actes d'hostilité à l'endroit des enseignants et la non-préparation des étudiants sont associés positivement à l'épuisement professionnel. (11)

L'enseignant s'épuise facilement lorsque l'environnement d'enseignement- apprentissage n'est pas sécurisant. Le mauvais comportement manifesté par les étudiants perturbent énormément le processus d'enseignement- apprentissage.

Selon Doyle (1986) ; l'attitude perturbateur crée des ruptures dans le processus d'enseignement- apprentissage. Le comportement indiscipliné détourne l'attention des autres étudiants et oblige l'enseignant à interrompre le cours pour intervenir(12); cela ne laisse pas indifférents les administrateurs qui veillent pour le bon déroulement des apprentissages afin d'attendre les objectifs institutionnels.

Abramowitz et a., (1991), affirment que le contrôle des contingences peut s'effectuer aussi par un partenariat renforcé avec les parents. Ces derniers pourraient être tenus informés régulièrement du comportement et des acquisitions de leurs enfants en ayant un feed-back. (13) Dans notre situation, cette disposition serait difficile à mettre en place étant donné que, nous avons à faire à des adultes dont parmi eux il y a des parents.

Pour ce qui est d'opportunité ; l'environnement d'apprentissage calme représente une belle opportunité à 50%, suivi de la présence d'un corps enseignant compétent et qualifié à 33,33%.

D'après Eirick Prairat (2007) ; l'institution a donc un rôle à jouer pour empêcher la culpabilisation des enseignants, les gestionnaires doivent s'investir pour assurer la tranquillité de l'environnement éducatif car, c'est la formation qui aide à la construction de l'identité professionnelle. (14)

Voilà pourquoi l'implication des administrateurs dans le maintien d'un environnement sécuritaire pouvant mettre les étudiants et enseignants en dehors de toute menace trouve tout son sens.

Il appartient aux administrateurs de pouvoir régler sur base d'un code de bonne conduite, tous les aspects disciplinaires à observer ; cela rejoindrait l'étude de Brahim SANOU (2012), qui affirme que, dans une charte, il a été mentionné ce qui suit : « tout apprenant pris en flagrant délit de communication dans l'auditoire, verra son portable confisqué pour une durée de deux jours à une semaine. Toute récidive est passible de la confiscation jusqu'à la fin de l'année ». (15)

Pour ce qui est de notre étude, l'ISTM/L'shi ne dispose d'aucune charte.

V. Conclusions

Au vu des résultats de notre étude, il se dégage que, la gestion de la discipline pédagogique à l'ISTM/L'shi. reste encore un grand défi à relever.

Les causes identifiées sont entre autres :

- l'absence d'un règlement disciplinaire ;
- l'absence du comité d'accueil ainsi que celui d'encadrement des étudiants ;
- les étudiants perturbateurs de la quiétude sont sanctionnés de manière arbitraire par les administrateurs.

Pour relever le défi lié au maintien de la discipline pédagogique, les gestionnaires de l'ISTM/L'shi. ; doivent se mettre ensemble pour rédiger un règlement disciplinaire dans lequel il sera déterminé le comportement attendu de la part des enseignants et des étudiants ainsi que le barème des sanctions pour les récalcitrants.

Ils doivent créer un comité d'accueil et d'encadrement des étudiants néophytes afin de faciliter leur adaptation au sein de la communauté estudiantine.

Abréviation

ISTM : l'Institut Supérieur des Techniques Médicales

L'shi : Lubumbashi

RD Congo : République Démocratique du Congo

Références

[1] Bodo S. *La pendule de l'éducation : le rôle de la discipline dans les résultats de l'apprenant et la qualité* 2020 ; 19/04/2024 online

[2] Gréhaigne JF, Poggi MP *et al.*, ; *L'enseignement et l'apprentissage des connaissances et des compétences motrices utiles en sport collectif* ; <https://doi.org/10.4000/ejrieps.778>; 2017 ; 19/04/2024 online

[3] Marie Michelle *et al.*, *le développement Pédagogique ; Le mirage de la classe modèle, Vol. 6, numéro 1 - septembre 2006*, 2024 19/04/2024 online

[4] Gabriel Lecompte, *Satisfaction et apprentissage : s'appuyer sur le plaisir de connaître* ; 2024 19/04/2024 online

[5] Belmihoub Soltana , (2023) ? *La gestion de la classe : clés pour un environnement d'apprentissage positif. Revue des recherches éducatives et didactique. Volume: 12 / N°: 1 (2023), p971-986*

[6] Langanay JY ; *Le règlement intérieur : nouveaux enjeux pour l'école*, <https://doi.org/10.3917/dj.214.0020>, 2014 ; 19/04/2024 pages 20 à 25

[7] Perrone, R. (1982). *La famille: carte et territoire . Document de référence, IFATC St-Etienne*. 13/04/2024 online

[8] CELESTINO, Roseli dos Santos. *Et al. Le téléphone portable dans la classe: interdictions, possibilités et réflexions. Revista Científica Multidisciplinar Núcleo do Conhecimento. An 05, Ed. 12, Vol. 06, p. 85-104. décembre 2020. ISSN: 2448-0959, Lien d'accès: <https://www.nucleodoconhecimento.com.br/education-fr/telephone-portable>*

[9] Mamdouh Dawoud et Raoul : **La discipline dans les écoles secondaires** ; *Revue des sciences de l'éducation* ; Volume 12, numéro 2, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900529ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900529ar>; 19/04/2024 online

[10] Magni, Maude Capucine Ada *La gestion des comportements d'indiscipline au sein de la gestion de classe : Une comparaison Québec – Genève au sein de l'enseignement primaire 2021, This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:154920>*

[11] Dubois et Robert ; *L'épuisement professionnel des enseignants : l'indiscipline des élèves et le rôle modérateur du sentiment d'autoefficacité*, <https://hdl.handle.net/1866/12104>, 2015 ; 19/04/2024

[12] Doyle, W. (1986). *Classroom organization and management. In M. C. Wittrock (Ed.), Handbook of Research on Teaching: (3rd ed., pp 392-431). New York: Macmillan.*

[13] Abramowitz, A. J., & O'Leary, S. G. (1991). Behavioral interventions for the classroom: Implications for students with ADHD. *School Psychology Review*, 20 (2), 220-234.

[14] Eirick Prairat ; *Discipline, indiscipline et sanction. (Il n'y a pas d'école sans discipline.)*, 2007

[15] Brahima SANOU *la question de l'utilisation du téléphone portable par les élèves. Cas des établissements d'enseignement post- primaire et secondaire de la commune de Banfora au Burkina Faso*,2012.